Chère Présidente,

Le prochain Equal Pay Day aura lieu le 7 mars 2014. La date reste inchangée par rapport à 2013 car l'Office fédéral de la statistique a changé sa méthode de calcul et publiera les nouveaux chiffres au 2ème trimestre 2014 seulement.

Le groupe de travail national BPW pour l'Equal Pay Day focalise la campagne 2014 sur les écarts de salaire dans les entreprises soumissionnaires aux appels d'offre publics.

Il existe une loi fédérale (LAPub 172.056.1 du 16 décembre 1994) sur les marchés publics qui stipule ceci:

> *8.1.c . Les principes ci-après doivent être observés lors de la passation de marchés publics [...] l'adjudicateur n'adjuge le marché qu'à un soumissionnaire garantissant à ses salariés l'égalité de traitement entre femmes et hommes, sur le plan salarial, pour les prestations fournies en Suisse.*

Or, cette clause reste souvent lettre morte.

Nous avons donc décidé d'envoyer une lettre aux entreprises susceptibles de participer au marché public en les invitant à nous faire connaître les outils qu'elles utilisent pour vérifier l'égalité des salaires. Nous avons aussi décidé d'envoyer une lettre aux administrations publiques pour voir - si oui et comment - elles contrôlent l'égalité salariale lors des adjudications.

Nous avons choisi ces actions dans le but de les sensibiliser, de les faire réfléchir aux solutions concrètes et nous les avons sollicité pour qu'elles nous communiquent leurs bonnes pratiques, afin de les publier sur www.equalpayday.ch.

Pour obtenir un maximum d'effet des administrations publiques, il faut aussi agir au niveau cantonal et communal. Et pour ce point en particulier, Chère Présidente, **nous avons besoin de votre engagement !**

Nous voulons savoir quels sont les cantons qui testent l'égalité des salaires dans les adjudications. Nous allons vous fournir le nom des politicien-ne-s qui pourront relayer ce sujet au niveau de votre canton, grâce à l'alliance de femmes politiques interpartis, active au niveau national. Nous préparerons aussi un "mode d'emploi" sur comment vous y prendre, aussi valable pour le niveau communal.

Vous recevrez ces informations, noms des politicien-ne-s et mode d'emploi, dans notre prochain e-mail sur l'EPD, prévu à mi-janvier.

Avec nos meilleures salutations,
Cathy Savioz
Vice-Présidente BPW Switzerland

Annexe : informations pratiques

Informations pratiques

Matériel à disposition
Le matériel est mis gratuitement à votre disposition. Commandez-le avec le formulaire excel ci-joint pour le 22 janvier 2014 au plus tard. Le matériel vous est envoyé soit le 6 février, soit le 25 février: précisez votre préférence dans la commande.

- Toolbox : boîte à idées pour les actions Equal Pay Day que vous pourriez entreprendre
- Sacs
- Brochures Equal Pay Day 2014
- Cartes postales avec le logo EPD.
  Le secrétariat enverra le 5 février 2014 5 cartes postales à chaque BPW pour qu'elle l'adresse à son tour à son réseau personnel. Des cartes sont aussi disponibles pour distribution dans les stands, les soirées de clubs, etc...
- Une affiche A4 et A3 sera disponible sur le www.equalpayday.ch pour impression.

Information aux médias
A quelques jours de l'Equal Pay Day, nous vous enverrons un communiqué de presse pour diffusion régionale et une information sur comment travailler avec les médias.

Les délais importants
22 janvier : délai pour commander le matériel au BPW Switzerland, sekretariat@bpw.ch
6 février : première livraison du matériel commandé aux clubs
25 février: deuxième livraison de matériel commandé aux clubs
7 mars 2014 : Equal Pay Day